

8^{ème} Conférence sur la Population Africaine : « S'appuyer sur le potentiel de la population pour accélérer le développement durable en Afrique : 25 ans après Le Caire et au-delà »

Session 905. Revisiter les définitions de " famille ", " union " et " ménage " dans le contexte de l'évolution des normes sociales, de la connectivité, de la mondialisation et de la mobilité

Les rôles multiples de la famille au prisme des données de recensements. Exemples du Mali et du Sénégal.

Claudine Sauvain-Dugerdil, Abdoul Moumouni Nouhou, Siaka Cissé, Jean-Pierre Bahoum, Mahmoud Diouf¹

Résumé court (150 mots)

Cette communication s'interroge sur l'image de la famille fournie par les recensements maliens et sénégalais à travers la construction d'une typologie des configurations des ménages avec des analyses factorielles et de cluster. Par leur exhaustivité, les données de recensement éclairent la survivance de modèles traditionnels et la montée de ménages plus modernes, mais aussi des situations marginales et des comportements émergents. Certes, le ménage ne constitue qu'une partie de l'entourage qui participe à la vie de chacun, mais les caractéristiques qui marquent sa diversité renseignent sur les rôles multiples de la famille, unité résidentielle, relationnelle, décisionnelle, économique et socio-culturelle. La diversité des configurations des ménages, spécifiques à chaque pays et milieu de résidence, illustre le rôle de la famille dans les inégalités d'accès et d'utilisation des ressources disponibles. Selon la terminologie de l'Approche par les Capabilités, elle représente un facteur collectif de conversion qui module les opportunités et les choix.

¹ Le projet menant à ce travail a bénéficié du financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de l'accord de subvention Marie Skłodowska-Curie n ° 690984, projet DEMOSTAF

Introduction

Malgré la très abondante littérature qui lui est consacrée, la famille reste une notion multidimensionnelle aux contours flous : unité biologique, résidentielle, économique, sociale ; système de reproduction et de production, groupe domestique ; structure ou réseau relationnel, noyau fonctionnel, modèle culturel,... Sa signification est modulée par les questions que l'on se pose et qui vont, à leur tour, déterminer la façon de la circonscrire. La famille comme unité biologique est centrée sur les liens conjugaux et de filiation ; la famille comme unité économique se réfère aux fonctions productrices de ses membres, la famille relationnelle aux liens qui se nouent et se dénouent avec les proches, l'unité résidentielle est généralement appréhendée par le concept de ménage. Chaque définition nécessite des données adéquates qui ne se superposent que partiellement comme l'ont bien montré les travaux approfondis de Véronique Hertrich en pays Bwa confrontant l'unité familiale (apparentés) à l'unité résidentielle et de production. De telles données nécessitent de recouper diverses sources d'information et, le plus souvent, ne sont pas disponibles dans les statistiques officielles.

On peut alors s'interroger sur quelle image de la famille fournissent des données telles que celles des recensements. Fondée sur la notion de ménage, la famille est alors considérée comme une unité résidentielle. Cette apparente simplicité est toutefois trompeuse puisque, impliquant la reconnaissance d'un chef, la définition devient fonctionnelle. Conformément à la définition adoptée par les deux recensements qui nous concernent ici, le ménage est constitué d'un « groupe d'individus, apparentés ou non, vivant sous le même toit, sous la responsabilité d'un chef de ménage dont l'autorité est reconnue par tous les membres ». En ajoutant que les membres « mettent en commun tout ou partie de leurs ressources pour subvenir à leurs besoins essentiels, notamment le logement et la nourriture ; elles prennent généralement leurs repas en commun », celui du Sénégal met un accent plus explicite sur sa dimension d'unité économique. Le traitement distinct des fils mariés témoigne aussi d'une prise en compte variable des liens biologiques. Ainsi, dans le recensement malien les fils mariés constituent un ménage à part : lorsqu'il se marie, le jeune homme devient automatiquement chef de ménage, même s'il loge dans la même concession. Au Sénégal, en revanche, il fait partie du ménage de son père s'il reconnaît son autorité. C'est ce qui explique que les ménages sénégalais sont de taille plus élevée que les ménages maliens. La désignation du chef de ménage – « personne de référence du ménage dont l'autorité est reconnue par les membres du ménage »² ne répond pas à des critères objectifs, mais reflète des normes socio-culturelles. En particulier, ce n'est que lorsqu'il n'y pas d'homme assumant ce rôle qu'une femme peut être considérée comme cheffe de ménage ; c'est donc le plus

² Rapport thématique 10, Ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali, p.24. INSTAT (2012)

souvent à cause de l'absence du mari que les femmes prennent ce rôle ; il peut aussi s'agir de femmes en union polygame sans cohabitation, ou encore des situations qui restent rares de femmes célibataires, veuves ou divorcées.

Le ménage est généralement caractérisé par la distribution géographique et l'évolution temporelle de sa taille, une typologie basée sur les liens de parenté avec le chef de ménage (CM) qui distingue en particulier les ménages nucléaires des ménages élargis avec ou sans liens de parenté, sa composition socioéconomique à travers le statut d'occupation des membres. Les caractéristiques du CM (âge, sexe, état matrimonial, niveau d'instruction, statut d'occupation) sont notamment utilisées pour identifier les ménages classés comme vulnérables, à savoir dirigés par un CM de moins de 20 ans ou de 60 ans et plus, handicapé, sans instruction ou assumé par une femme sans mari (veuve, divorcée). Sur la base de ces diverses caractéristiques, les analyses des recensements des deux pays témoignent de la variété des ménages, tant du point de vue de leur taille et de leur composition qu'en matière de caractéristiques de leurs membres. Ceci confirme bien les constats de la littérature sur la diversité croissante des ménages africains.

La question est alors de savoir comment rendre compte de cette diversité qui exprime la notion multidimensionnelle et floue d'unité familiale et s'interroger sur son rôle dans les inégalités de qualité de vie. En d'autres termes, comment mettre en évidence que l'influence de la taille et de la structure de la famille africaine sur la qualité de vie de ses membres n'est pas univoque et que la vulnérabilité des ménages n'est pas seulement fondée sur les caractéristiques du chef de ménage? Certes, le ménage ne reflète pas l'ensemble des proches qui interviennent dans la vie des individus. Ce "groupe familial visible" - pour reprendre les termes que nous avons proposés (Sauvain-Dugerdil et al, 1997) - à savoir les proches avec lesquels on partage son quotidien, constitue une unité de décision socio-économique. Ceci est d'autant plus le cas lorsque le ménage, comme ici dans les recensements maliens et sénégalais, a par définition, à sa tête, une personne dont l'autorité est reconnue. Sa capacité à développer des stratégies de subsistance, et la qualité de vie de ses membres, va être influencée par sa composition. Nous postulons que la configuration du ménage représente ce que l'approche par les Capabilités (Sen, 1999) dénomme un "facteur collectif de conversion", c'est-à-dire qu'elle confère à cette unité familiale plus ou moins de moyens pour convertir les ressources disponibles en bien-être. Selon sa configuration, le ménage accède et utilise les ressources existantes plus ou moins aisément, mais les stratégies développées au sein du ménage reflètent aussi leur perception des besoins prioritaires et donc les valeurs auxquelles on se réfère. Vivre dans un petit ménage moderne ou dans un grand ménage élargi multigénérationnel va influencer les Capabilités, à savoir selon les termes de Sen (1999), « la liberté de vivre la vie que l'on a raison de valoriser » et les choix de vie y relatifs.

L'objectif du présent travail est donc d'élaborer des profils qui reflètent la diversité des ménages. Dans ce but, on distingue deux types de caractéristiques, ce que nous appelons les

attributs du ménage : les attributs qui modulent les opportunités du ménage, de ceux qui influencent directement le revenu du ménage. Les premiers (taille, structure et type du ménage ; caractéristiques du CM) sont retenus pour la construction de la typologie des configurations des ménages, alors que les seconds (nombre de dépendants et d'actifs, présence de migrants) sont utilisés dans les analyses d'impact sur la qualité de vie³.

Nous construisons ici des typologies propres à chacun des contextes considérés. Non seulement, la différence de définition du ménage entre les deux pays ne permet pas de construire une typologie unique, mais l'objectif étant d'interpréter les différences en termes de stratégies de subsistance, c'est une typologie propre à chaque contexte qui est pertinente. Dans une région où les ressources et les modes de vie diffèrent de façon significative entre villes et campagnes, les milieux de résidence diffèrent considérablement tant en matière de caractéristiques des ménages que de leurs stratégies et de leur qualité de vie. S'agissant d'examiner les capacités inégales des ménages à accéder et à utiliser pour leur bien-être les ressources qu'ils ont à disposition, il convient donc de construire une typologie spécifique à chacun des milieux de résidence.

Les analyses ont été réalisées sur les derniers recensements, le Recensement général de la population et de l'habitat réalisé au Mali en 2009 (RGPH 2009) et le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage de 2013 au Sénégal (RGPHAE 2013). Par leur nature, les données de recensement comportent certaines limites. Elles fournissent une photographie du moment à travers un nombre limité de caractéristiques et ne permettent donc ni une analyse des changements, ni un examen approfondi des facteurs explicatifs. D'autre part, les données souffrent de certaines imprécisions telles que celles liées à la mémoire des événements plus anciens, la déclaration de l'âge des individus recensés. Au-delà de ces imprécisions, par leur exhaustivité, les données du recensement fournissent une image fine de la répartition spatiale des ménages et de leur composition. C'est ainsi que des types de ménages relativement marginaux peuvent être pris en compte dans les analyses.

1. Décrire la diversité des ménages : attributs et configurations.

1.1. Les attributs qui rendent compte de la diversité des ménages

L'objectif est d'identifier les caractéristiques qui décrivent le mieux les disparités entre les ménages et leur capacité diverse à développer des stratégies de subsistance et à accéder aux ressources. Nous dénommons ces caractéristiques des « attributs ».

Le choix des variables retenues pour les présentes analyses est fondé en premier lieu sur la fiabilité de l'information, puis sur leur pouvoir discriminant, à savoir leur variabilité entre les

³ L'impact sur la qualité de vie au Mali a été l'objet d'une série de publications (INSTAT, 2016 ; Nouhou et al, 2016 ; Sauvain-Dugerdil et al, 2019 ; Sauvain-Dugerdil et Cissé, in Press), les résultats concernant la scolarisation dans les ménages sénégalais est l'objet d'une communication de Bahoum et al à la présente conférence.

ménages. Globalement, les variables utilisées ici apparaissent de bonne qualité ; elles n'ont qu'un nombre limité de données manquantes, même après l'élimination des valeurs aberrantes. En effet, la proportion de données manquantes est inférieure à 1% pour toutes les variables (à l'exception de l'âge et du niveau d'instruction des CM maliens qui atteint un peu plus de 2%). Selon les besoins, nous procédons à des recodages et à la construction d'indicateurs. Les recodages se fondent sur des critères logiques et sur la distribution des fréquences et éliminent les valeurs aberrantes. Les variables ont été regroupées en modalités qui font sens sur la base d'une première description. Par la structure par âge, mais aussi les statuts d'occupation et de mobilité, une forte polarité s'exprime entre les ménages possédant ou non certaines caractéristiques : avoir ou non des aînés, des enfants travailleurs ou des migrants. Ainsi, ces indicateurs sont dichotomisés pour distinguer des ménages présentant ou non la caractéristique considérée alors que d'autres sont catégorisés en incluant aussi une modalité nulle ou intermédiaire. Le choix des modalités est particulièrement important pour mettre en évidence les situations spécifiques, parfois atypiques, de certains types de ménages, tels les très petits ménages, ceux dirigés par une femme, par un CM jeune ou de scolarisation élevée. On ajoute, lorsque cela est pertinent, une catégorie relative aux ménages ne remplissant pas les critères pour calculer l'indice en question (par exemple absence d'enfants dans la catégorie d'âge de référence pour le travail des enfants).

Deux groupes d'«attributs » peuvent être distingués (Tableau 1) : ceux qui décrivent la structure du ménage et les caractéristiques de leur chef de ceux relatifs aux contributions productives de leurs membres. Les premiers influencent les opportunités du ménage et leurs stratégies de subsistance, alors que les seconds fournissent des indications sur leur accès réel aux ressources. Nous retenons les premiers pour construire les configurations des ménages. Les seconds exprimant le taux de dépendance (proportion de membres du ménage actifs à l'extérieur du ménage et, réciproquement, de personnes à charge) et la mobilité des membres du ménage (nombre de migrants nationaux et d'émigrants) seront utilisés comme variables de contrôle dans les associations entre configurations et qualité de vie.

Reflète des définitions différentes des ménages, le Sénégal se distingue du Mali par des ménages plus grands et plus souvent élargis. La définition du ménage peut aussi jouer un rôle dans la fréquence accrue de chefs de ménage féminin au Sénégal, mais elles peuvent aussi refléter des caractéristiques socio-culturelles, comme une montée du célibat et du divorce en milieu urbain sénégalais. En revanche, des différences socio-économiques⁴ sont vraisemblablement à l'origine d'une meilleure instruction des chefs de ménages sénégalais et d'une fréquence plus élevée de migrants et d'enfants travailleurs au Mali.

⁴ Différence socio-économiques qui se reflète par exemple dans un Indice de développement légèrement supérieur au Sénégal. Ces deux pays se classent parmi les pays à l'Indice de développement humain les plus faibles et tous deux ont reculé dans le classement de l'IDH, le Sénégal restant cependant au-dessus du Mali. Ils sont respectivement passé du 144^e et 160^e rang au 2010 aux 163^e et 176^e en 2013, reflétant des progressions que minime de l'IDH : au Sénégal 0,46 à 0,48, au Mali 0,40 à 0,41.

Tableau 1. Récapitulatif des attributs et variables retenus et de leurs valeurs A COMPLETER

SENEGAL					Mali					
Attributs	Variables	Valeurs exclues	Modalités	Moyenne / Fréquences	Attributs	Variables	Valeurs exclues	Modalités	Moyenne / Fréquences	
Opportunités offertes par la composition du ménage					Opportunités offertes par la composition du ménage					
Taille et composition du ménage	Taille du ménage	≥ 50	Moyenne (nb personnes)	8,6	Taille et composition	Taille du ménage	Ménages avec plus de 25 personnes	moyenne	6,1	
			Très petit (1-4 pers.)	27,1				Très petit (1-2)	14,1	
			Petit (5-7)	26,7				Petit (3-5)	37	
			Grand (8-11)	24,3				Grand (6-8)	27,2	
			Très grand (12 et plus)	21,8				Très grand (9 et plus)	21,7	
	DM	1183 (<1%)	DM	0						
Présence de fils marié	29 et plus	Nucléaire (dont avec fils M)	Oui	14,10%	Type de ménage	Ménages avec plus de 25 personnes	Nucléaire	62,3		
			DM	457 (<1%)				Elargi autres parents	32,3	
			DM	457 (<1%)				Elargi autres parents et/ou sans liens	5,4	
	38 et plus	(dont avec fils M)	Elargi autres parents et/ou sans liens (dont avec fils M)	12,7						
			DM	1813 (<1%)						
			DM	1813 (<1%)						
Structure par âge	21 et plus	Age moyen (médian) de la population	0 / 1-2 / 3+	30,3 / 37,3 / 32,5	Structure par âge	Enfants (6-14)	Ménages avec plus de 7 enfants	0		
			DM	26 (<1%)				1 à 2		
			DM	26 (<1%)				3 à plus		
	Enfants (6-14)	26 et plus	0 / 1 / 2+	18,6 / 38,7 / 42,7		Jeunes/Adultes (15-44)	Ménages avec plus de 10 jeunes/adultes	1 à 2		
				DM				20 (0,001%)	3 à plus	
	Seniors (45-64)	10 et plus		37,2 / 40,9 / 21,9		Senior		0		
Caractéristiques du chef de ménage (CM)	Sexe du CM	Homme - Femme	77,6 - 22,4	Caractéristiques du chef de ménage (CM)	Sexe du CM	-	Homme - Femmes	86,9 - 13,1		
			DM					0	DM	4
			DM					0	DM	4
	Niveau d'instruction du CM	Aucun	Aucun		64,5	Niveau d'instruction du CM	-	Aucun	Aucun	76,6
			Primaire		14,8				Primaire	10,3
			Secondaire et plus		20,8				Secondaire ou plus	13,2
Age du CM	< 15 ans et > 90 ans	Moins de 37 ans	19,7	Age du CM	-	Moins de 25 ans	5,6			
			37-46 ans				23,2	25-44 ans	50,3	
			47-57 ans				25,7	45-59 ans	26,6	
			58 et plus				31,3	60 ans ou plus	17,5	
			DM				9493 (<1%)	DM	2,30%	
			DM				9493 (<1%)	DM	2,30%	

SENEGAL					MALI				
Accès aux ressources selon les caractéristiques des membres du ménage									
Dépendants	Petits enfants (0-5 ans)	>18 enfants	0 / 1-2 / 3 et plus	35,4 / 42,9 / 21,7	Dépendants	Petits enfants (0-5 ans)			
	Vieux (65 ans et plus)	>6 vieux	DM	13 (<1%)		Vieux (65 ans et plus)		DM	
Statut d'occupation	Personnes de 15 à 90 ans occupées	Ménages sans adulte 15-90 ans : 0,002 %	Moyenne	1,9	Statut d'occupation	Personnes de 15 et plus occupées	Ménages sans adulte 15 ans et plus ??? %	Moyenne	1,87
		et >18 occupés	Aucun occupé	23,2			et >18 occupés	Aucun occupé	8,1
		1 et 2	51,8			1 et 2			
		3 et plus	25			3 et plus			
	DM	26 (<1%)		DM					
Existence d'enfants travailleurs (6-14 ans)	Ménages sans E 6 14 ans 30,8% et >9 E occupés	Moyenne	0,2	Existence d'enfants travailleurs (6-14 ans)	Ménages sans E 6 14 ans 30,8% et >9 E occupés	Moyenne	0,69		
		Aucun	88,10%			Aucun	5930,00%		
		Au moins un	11,50%			Au moins un			
		DM	486824 (30,3%)			DM			
Migration	Migrants nationaux (15-70 ans, motif absence il ya Sans)	Pas de motif enregistré.	Aucun	76,5	Migration	Migrants nationaux (15-70 ans, motif absence il ya Sans)	Pas de motif enregistré.	Aucun	
		>16 migrants	Au moins un	23,5			>16 migrants	Au moins un	30,2
		DM	617 (<1%)			DM	1%		
	Migrants internationaux (15-70 ans, motif absence il ya Sans)	Pas de motif enregistré.	Aucun	95,8		Migrants internationaux (15-70 ans, motif absence il ya Sans)	Pas de motif enregistré.	Aucun	
		>6 migrants	Au moins un	4,2			>6 migrants	Au moins un	9,2
			DM	380 (<1%)				DM	1%
Emigrants (15-70) (actuellement à l'étranger dps >6 mois)	9 et plus	Moyenne	1,2	Emigrants (15-70) (actuellement à l'étranger dps >6 mois)	9 et plus	Moyenne	3,5		
		Aucun	92,8			Aucun			
		Au moins un	7,2			Au moins un			
		DM	0			DM	<0,1%		

Source : Sénégal RGPHE-2013, Mali RGPHE 2009

L'analyse descriptive a fait ressortir les grandes différences liées au milieu de résidence. Au Sénégal, on observe un gradient décroissant de la fréquence des ménages très petits et nucléaires en passant de Dakar aux autres villes et aux zones rurales et celle des grands et très grands ménages, des ménages élargis à d'autres parents au contraire s'accroissent. Mais à Dakar et, dans une moindre mesure dans les autres villes, la taille des ménages est plus variable ; les ménages accueillant des personnes non apparentées seraient également plus nombreux en zone urbaine. On a donc là à la fois des ménages urbains de type moderne, mais aussi des atypiques (isolés), très petits pouvant être plus vulnérables. Au Mali, c'est au contraire les ménages ruraux qui sont plus souvent de type nucléaire, comptant moins de personnes dont le lien avec le chef de ménage est plus éloigné et, encore plus, sans apparentement ; les ménages comptent plus d'enfants et ceux-ci sont plus souvent travailleurs qu'en milieu urbain. En milieu urbain, les ménages sont plus souvent élargis qu'en milieu rural ; ils comportant des personnes non apparentées au chef de ménage, un nombre plus importants d'adultes et d'actifs occupés et une plus grande mobilité tant interne qu'internationale de ses membres. On n'observe pas ce gradient urbain-rural relatif à la taille des ménages, mais comme au Sénégal une variance accrue en milieu urbain, avec une fréquence élevée de ménages de taille extrême (très petits ou très grands). Ces caractéristiques des ménages urbains témoignent du maintien d'un rôle d'accueil, mais aussi de nouveaux modes de vie hors de la famille élargie.

Dans les deux pays, c'est en milieu urbain que les chefs de ménages sont plus souvent instruits, reflétant les disparités globales d'accès à l'instruction entre les deux milieux. Au Sénégal, les chefs urbains sont aussi plus souvent jeunes ; au Mali, en milieu urbain, on trouve un peu moins de chefs d'âges extrêmes. Les femmes cheffes de ménage (CM) restent relativement rares, mais sont un peu plus fréquentes au Sénégal (22% des CM) qu'au Mali (13%) ; surtout, leur signification semble différer. Au Sénégal, c'est en milieu urbain qu'elle est plus élevée où elle s'est accrue durant la dernière décennie (29% lors du recensement de 2013, alors qu'elle était de 24% en 2002). Au Mali, au contraire, la proportion de femmes CM est plus importante en milieu rural : lors du recensement de 2009, 16,8% contre 12,9% en milieu urbain (11,8% à Bamako) où elle était respectivement de 14,5% en milieu urbain et 12% à Bamako en 1998. Dans les deux pays, c'est l'absence du mari, ou la non co-résidence de couples polygames, qui est la cause principale qui confère le statut de femme cheffe de ménage ; la polygamie est plus fréquente au Mali et, dans les deux pays, en milieu rural : au Sénégal, en milieu rural, 24% des femmes (préciser : de la population totale ou des CM ? quel groupe d'âge) se déclarent en couple polygame (14% en milieu urbain) ; au Mali, 27% contre 20% en milieu urbain. Toutefois, en milieu urbain, particulièrement au Sénégal, un nouveau mode de vie de ménages dirigés par des femmes célibataires ou divorcées semble émerger. Ainsi, au Sénégal, parmi les femmes CM, 16% sont célibataires, veuves, divorcées ou séparées, alors que ce n'est le cas que de 6% en milieu rural (voir aussi travaux de Antoine et al sur la montée du célibat urbain). Ajouter chiffres pour le Mali.

Ajoutons que, au Mali, en général, les ménages dirigés par les femmes sont de taille plus restreinte (plus souvent dans le groupe des ménages de moins de 5 membres) et d'âge extrêmes, plus souvent plus jeunes (23,3% versus 15,4% des CM féminins et masculins ont 30 ans ou moins) ou plus âgées (37,4% versus 33% parmi les CM de 50 ans et plus). **Et au Sénégal ?** Par conséquent, les ménages dirigés par une femme correspondent à des situations variées qui vont influencer leur bien-être.

À Dakar, on trouve aussi plus de ménages comptant des migrants. Dans les deux pays, c'est en zone rurale que les enfants sont plus souvent au travail. Ces écarts témoignent de fortes différences entre les sociétés urbaines et rurales qui résultent de l'exode rural, de la migration au départ de la capitale et, plus largement, de modes de vie spécifiques à chacun des milieux. Ces constats justifient de distinguer systématiquement le milieu de résidence dans nos analyses.

1.2. Elaborer une typologie des configurations des ménages

Pour avoir une vue de la diversité des ménages et, au-delà de leur taille ou des caractéristiques du CM, identifier des profils-types multidimensionnels, nous avons procédé en deux étapes. En premier lieu, une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM) est utilisée pour examiner les liens entre l'ensemble des divers attributs mentionnés dans le tableau 1 et estimer leur pouvoir discriminant. Dans un second temps, nous recourons à une analyse de clusters sur la composition des ménages telle que décrite par les principaux facteurs pour identifier des profils.

A) Identification des attributs les plus discriminants à travers une analyse factorielle des correspondances multiples (AFCM)

Par l'examen de la distribution des variables selon les valeurs de leurs contributions relatives à chacun des trois premiers facteurs qui, dans les deux pays, expliquent 28% de la variance, il est possible de dégager les principales caractéristiques qui distinguent les ménages **(Tableau 2, attention ne comporte pas les mêmes variables pour les deux pays à harmoniser).**

On note que le premier facteur (axe 1), qui explique 13% de la variabilité des ménages sénégalais et 12% de ceux du Mali, distingue essentiellement les ménages selon leur taille et les caractéristiques qui y sont directement associées. C'est ainsi qu'il met en opposition les ménages de petites et très petites tailles aux très grands ménages, face à un groupe intermédiaire constitué par ceux de grande taille. Les ménages de petites tailles sont associés à un nombre réduit de membres occupés. Ces ménages sont en général nucléaires et dirigés par des chefs relativement jeunes, avec aucune personne âgée. Les très grands ménages sont associés à un nombre élevé d'enfants, de jeunes et d'adultes, au Sénégal avec

aussi des fils mariés. Dans ces ménages, généralement dirigés par des chefs âgés, un nombre important d'adultes sont occupés mais aussi la présence de séniors et de vieux est notée.

Le deuxième facteur explique 9% de la variabilité dans les deux pays. Au Sénégal, c'est le niveau d'instruction du CM qui est le plus discriminant, alors qu'au Mali discrimine se sont les ménages marginaux très petits ou dirigés par un chef âgé qui se distinguent le plus. Au Sénégal, se distinguent ainsi les ménages urbains dirigés par des chefs généralement instruits de niveau secondaire ou plus avec des membres émigrés ou migrant ou , des ménages ruraux dirigés par des chefs jeunes (moins de 37 ans) sans aucune instruction, caractérisés en outre par la présence d'enfants travailleurs. Au Mali, distingue parmi les très petits ménages un groupe atypique formé de ceux n'ayant aucun adulte, aucun actif occupé, souvent aucun petit enfant, mais des personnes âgées et dans lesquels la proportion dirigée par une femme et de membres résidant à l'étranger (émigrés) est plus élevée.

Le troisième facteur (6% de la variabilité au Sénégal, 7% au Mali) distingue au Sénégal les ménages très petits ou avec CM âgés et au Mali le niveau d'**instruction du CM**. **Au Sénégal, il** différencie des ménages très petits n'ayant aucun ou un seul jeune adulte, aucun enfant ou petit enfant, avec un chef d'âge relativement avancé (entre 47 et 57 ans) et la présence de seniors, opposant ces ménages à ceux dirigés par un chef adulte (entre 37 et 46 ans) ne comportant aucun sénior. Au Mali, Le troisième facteur est celui qui différencie les ménages qui comportent des personnes non apparentées au chef de ménage ; c'est aussi le facteur qui discrimine le plus selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction du chef de ménage et la présence de migrants. Ainsi se distinguent les ménages de Bamako ayant des chefs de niveau d'instruction secondaire ou plus, des autres ménages urbains caractérisés en outre par la présence de migrants internes.

Tableau 2. AFCM, contributions des modalités des attributs sur les trois premiers axes factoriels

SENEGAL					
Variables	Modalités actives	Modalités dans l'AFCM	Contributions des modalités actives		
			Axe 1	Axe 2	Axe 3
Taille du ménage	Très petit (1 à 4)	TPT	4,89	0	6,82
	Petit (5 à 7)	PT	5,75	0,32	0,02
	Grand (8 à 11)	GR	0,07	0,05	0,66
	Très grand (12 et plus)	TGR	10,71	0,62	0,18
			21,42	0,99	7,69
Fils mariés	Oui	MFOui	5,94	1,06	1,41
	Non	FMNon	1,19	0,21	0,28
			7,13	1,27	1,69
Type de ménage	Nucléaires	Nucléaires	5,96	1,59	1,06
	Autres parents	Autres parents	1,61	0,06	0
	Non-apparentes	Non-apparentes	0,48	1,44	1,63
			8,05	3,1	2,69
Enfants	0	enf0	0	0	0
	1 à 2	enf1a2	2,99	0,15	0,39
	3 ou plus	enf3p	3,52	0,18	0,45
			6,51	0,33	0,84
Jeunes et Adultes	0 ou 1	jad0a1	3,06	0,13	16,65
	2 à 3	jad2a3	3,56	1,8	1,89
	4 ou plus	jad4p	6,43	1,87	0,66
			13,05	3,79	19,19
Les Seniors	0	sen0	2,89	1,22	14,08
	1	sen1	0,02	0,02	4,45
	2 ou plus	sen2p	2,81	1,96	1,68
			5,72	3,2	20,21
Sexe du chef de ménage	Homme	CMH	0,32	0,45	0,11
	Femme	CMF	1,18	1,63	0,39
			1,5	2,08	0,49
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	ICM_NON	0,7	2,72	0,7
	Primaire	ICM_P	0,31	1,09	0,99
	Secondaire ou plus	ICM_SP	1,41	5,69	0,62
			2,41	9,49	2,31
Groupe d'âges du chef de ménage	Moins de 37	CMM37	0,94	1,81	2,66
	37-46	CM37A46	1,29	0,43	15,3
	47-57	CM47A57	0	0	6,72
	58 ou plus	CM58P	2,65	1,88	3,67
			4,88	4,12	28,35
Milieu de résidence	Urbain	Urbain	1,81	16,66	0,24
	Rural	Rural	1,5	13,79	0,19
			3,31	30,45	0,43
Petits enfants	0	penf0	2,12	1,03	7,97
	1 à 2	penf1a2	0,64	0,07	1,51
	3 ou plus	penf3p	5,77	0,35	0,92
			8,54	1,45	10,39
Les vieux	0	vieu0	1,45	0,07	0,07
	1 ou plus	vieu1p	3,67	0,17	0,18
			5,12	0,24	0,25
Adultes occupés	0	ADOC1A2	0,19	1,66	1,75
	1 à 2	ADOC3P	2,25	0,09	0,31
	3 ou plus	ADOC0	5,42	2,38	0,22
			7,86	4,13	2,28
Enfants travailleurs	Oui	ENFOC	1,03	1,63	0,03
	Non	ENFNOC	0,14	0,22	0
			1,16	1,84	0,03
Migrants internes	Oui	MIGNOUI	0,02	2,07	1,77
	Non	MIGNNON	0,01	0,57	0,49
			0,03	2,64	2,26
Emigrants	Oui	EMIGOUI	0	0,42	0,45
	Non	EMIGNON	0	0,01	0,01
			0	0,44	0,46

Contribution moyenne par modalité = 2,32 (100/46)

MALI

Variables	Modalités act	Contributions		
		Axe 1	Axe 2	Axe 3
Milieu de résidence	Bamako	0	0,11	17,48
	Autre urbain	0	0	2,62
	Rural	0	0,02	4,99
		0	0,13	25,09
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	8,08	3,54	0,61
	Petit (3 à 5)	2,94	1,32	0,08
	Grand (6 à 8)	1,43	0,53	0,45
	Très grand (plus de 9)	10,19	0,64	0,25
		22,64	6,03	1,39
Type de ménage	Nucléaire	1,94	0,66	1,46
	Élargi à autres parents	2,36	1,08	0,12
	Élargi à autres parents et sans lien avec le CM	0,95	0,05	10,63
Nombre d'enfants	0	2,87	7,64	0,82
	1	0,03	0,98	0,08
	2	0,33	2,9	0,49
	3 à plus	3,59	0,36	0,6
		6,81	11,87	1,99
Nombre de jeunes	0	7,8	0,1	0,91
	1 à 2	0,34	0,29	0,21
	3 à plus	7,15	0,08	0,35
		15,28	0,47	1,46
Nombre d'adultes	0	1,62	11,7	0,62
	1 à 2	2,81	2,01	0,73
	3 à plus	7,64	0,14	2,17
		12,07	13,85	3,53
Existence de seniors	Oui	3,47	5,7	0
	Non	2,71	4,44	0
		6,18	10,13	0
Existence de personnes d'âgées	Oui	0,15	10,81	0,31
	Non	0,03	2,2	0,06
		0,18	13,01	0,37
Fécondité relative	Nulle	0,06	0,4	0,87
	Faible	0,44	0,11	2,45
	Intermédiaire	0,59	2,89	0,16
	Élevée	1,61	1,01	2,39
	Pas de fem. 20-49 ans	5,15	4,82	0
		7,84	9,24	5,87
Sexe du chef de ménage	Homme	0,19	0,23	0,01
	Femme	1,25	1,54	0,04
		1,44	1,77	0,05
Groupe d'âges du chef de ménage	Moins de 25	2,6	0	0,04
	25-44	0,56	8,42	0,02
	45-59	3,39	0,97	0,06
	60 ou plus	0,01	13,81	0,48
		6,56	23,19	0,61
Niveau d'instruction du chef de ménage	Aucun	0	0,18	3,7
	Primaire	0	0,55	0,62
	Second. ou supérieur	0	0,14	15,51
		0	0,87	19,83
Existence d'enfants travailleurs	Oui	4,37	0,02	4,17
	Non	1,52	0,01	1,45
		5,9	0,02	5,63
Nombre de personnes de 15 ans ou plus occupées	0	1,68	3,52	0,09
	1 à 2	1,14	1,85	0,08
	3 à plus	6,74	1,59	0,42
		9,56	6,97	0,58
Existence d'émigrants dans le ménage	Oui	0,15	0,51	0,01
	Non	0,01	0,02	0
		0,16	0,53	0,01
Existence de migrants internes dans le ménage	Oui	0,09	0,09	14,92
	Non	0,04	0,04	6,46
		0,13	0,12	21,38
Contribution moyenne par modalité = 2,13 (100/47)				

B) Typologie de la configuration des ménages par une analyse de clusters

Par une analyse de clusters, l'objectif est d'identifier des profils caractérisant la composition des ménages. Selon la logique exposée plus haut, nous distinguons les attributs relatifs à la composition du ménage qui indiquent leurs opportunités stratégiques, des attributs qui décrivent leur capacité réelle à utiliser les ressources. Ce sont les premiers que nous utilisons pour construire la typologie. L'analyse de cluster s'applique donc aux variables telles que : la taille et le type de ménages, au Sénégal en outre la présence de fils mariés, sa structure par âge décrite par le nombre d'enfants et celui de jeunes et adultes, les séniors, et les caractéristiques du chef de ménage (sexe, âge et niveau d'instruction). Les autres attributs seront introduits comme variables de contrôle dans les analyses des liens avec la qualité de vie (voir chapitre dans le volume 2).

Vu les fortes corrélations entre les différentes caractéristiques, les calculs ne sont pas appliqués directement sur celles-ci, mais sur les facteurs issus de l'AFCM, lesquels, par définition, résument des informations diverses. L'ensemble des analyses est réalisé séparément pour le milieu rural et le milieu urbain. Les meilleurs modèles sont, dans les deux pays et les deux milieux de résidence, ceux avec cinq clusters (voir Tableau 3).

Au Sénégal, en milieu rural, l'analyse distingue deux configurations de très grands ménages, tous deux de type élargi, mais qui se différencient par la présence ou non de fils mariés et de personnes sans liens de parenté. Le groupe R5 (16%) se distingue par sa grande taille en présence d'un nombre important de fils mariés, d'enfants et de jeunes/adultes ainsi que des séniors ; ils sont généralement dirigés par un chef âgé sans instruction. Le groupe R5 correspond donc à une configuration traditionnelle multi-générationnelle. Le groupe R3 (25%) est de taille similaire, mais n'a guère de fils mariés et accueille des personnes non apparentées. Ces types s'opposent au groupe R4 qui correspond à 14% des ménages qui est généralement de type nucléaire dirigé par un chef jeune et instruit avec très peu de membres, généralement sans enfant ; il représente donc une configuration de type moderne. Le groupe R2 (13%) est de taille et de composition variable, mais se caractérise par le fait qu'il est toujours dirigé par une femme, souvent sans instruction. Finalement le groupe R1, le plus fréquent (32%) a un profil intermédiaire ; c'est un ménage de taille moyenne qui varie de 5 à 11 personnes ; il y a toujours au moins un jeune ou un adulte et 1 ou 2 enfants, mais sans aucun fils marié ; le chef de ménage est un homme qui n'a pas été à l'école.

En milieu urbain sénégalais, on distingue deux ménages de grande taille (U3 et U4), deux très petits (U2 et U5) et un petit (U1). Comme en milieu rural les deux plus grands se différencient par la présence de fils mariés. Ainsi U3, pas très fréquent (11%), est de très grande taille ; il correspond au modèle traditionnel multigénérationnel dirigé par un chef âgé, souvent sans instruction ; le chef est parfois une femme. U4 (18%) est grand ou très grand, en présence de beaucoup d'enfants ; il ne comprend pas de fils mariés, mais un peu plus souvent que les autres, des personnes non apparentées. U2 (22%) et U5 (25%) sont souvent

très petits, limités à une ou deux personnes. Ils se distinguent par les caractéristiques de leur chef, pour U2 il s'agit très souvent d'une femme, sans instruction, pas très jeune (plus de 37 ans), alors que dans U5, le chef du ménage est généralement un homme, plus jeune, de niveau d'instruction variable, parfois ayant atteint le secondaire ou plus. U1 (25%) est un ménage souvent nucléaire, de taille variable, mais qui ne dépasse que très rarement 8 personnes ; le chef est un homme, ayant généralement plus de 46 ans et un niveau d'instruction souvent secondaire ou plus.

Au Mali, par définition, il n'y a pas de ménages multigénérationnels. En milieu rural, le profil type (R1) est de 3 à 8 personnes ; il y a toujours au moins un jeune ou adulte, mais dans un tiers des cas pas d'enfants ; le chef de ménage est un homme qui n'a pas été à l'école. Ce type s'oppose à deux petits groupes atypiques (R5 qui correspond à 9% des ménages et R4, 11%) qui ont souvent un nombre très réduit de personnes, R5, souvent aucun adulte/jeune et R4 aucun enfant, et des chefs soit plus âgés (R5) soit plus jeunes (R4) que la norme. Les deux autres types se distinguent par leur taille et les caractéristiques du chef de ménage. Dans 9 cas sur 10, le type R2 (21%) compte plus de 8 personnes, dont de nombreux enfants et jeunes/adultes. Alors que R3 (17%) est le type de ménage rural qui compte le plus souvent un chef instruit.

Le type urbain malien est un ménage nucléaire, de taille variable, mais qui ne dépasse que très rarement 8 personnes ; le chef est toujours un homme, âgé entre 25 et 60 ans, au niveau de scolarisation variable. Parmi les quatre autres types de ménages urbains, deux se réfèrent à des ménages plutôt grands et deux plutôt petits. Ces derniers se distinguent par les caractéristiques du chef de ménage. Un petit groupe de ménages atypiques (U5, 6%) sont le plus souvent de très petite taille, ils sont souvent nucléaires, dans 8 cas sur 10 sans enfants et la moitié sans jeune ou adulte. Un autre groupe atypique, un peu plus fréquent (U4, 12%) se distingue essentiellement par le fait qu'il est dirigé par une femme. C'est dans les deux autres groupes urbains, qui comptent chacun pour environ 20%, que l'on trouve le plus de ménages élargis (à d'autres apparentés dans U2, et à de tierces personnes dans U3). Ce dernier est souvent très grand, avec beaucoup d'enfants et de jeunes/adultes.

Tableau 3.1. Configurations (Profils-types) des ménages (analyse de cluster) - SENEGAL

Variables	Modalités	Clusters Urbains					Type moyen	Variables	Modalités	Clusters Ruraux					Profil Moyen	
		U1. Femmes isolées (CM femme, Tpetit, svt sans instruction)	U2. Traditionnel (Tgrand, multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)	U3. Moderne (petit svt nucl, CM plus instruit)	U4. Grand élargi AP ou NAP, CM généralement sans instruction.	U5. Jeune isolé. (Tpetit, CM jeune, svt instruction sec)				R1. CM femmes, non instruites	R2. Taille moyenne, CM non instruit	R3. Tgrand, beaucoup d'enfants, élargi NAP	R4. Moderne (Tpt, nucl, CM jeune et instruit)	R5. Traditionnel (Tgrand multigénérationnel, CM âgé, sans instruction)		
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	52,9	2,8	42,1	0,4	53,1	35,5	Taille du ménage	Très petit (1 à 4)	22,9	2,5	0,1	83	0,7	15,8	
	Petit (3 à 5)	30,4	13,5	38,3	4,8	37,5	27,7		Petit (5 à 7)	36,5	53,7	2,6	15,2	10,6	26,5	
	Grand (6 à 8)	15,1	29,1	16,1	45,9	8,5	20,7		Grand (8 à 11)	26,8	43,1	29,5	1,6	27,2	29,2	
	Très grand (plus de 9)	1,6	54,7	3,5	48,9	0,9	16,1		13,7	Très grand (12 et plus)	13,7	0,7	67,8	0,2	61,5	28,5
Existence de fils marié	Oui	2,6	96	0,7	1,4	0,2	11,5	Existence de fils marié	Oui	13,6	1,8	2	1,7	88	16,8	
	Non	97,4	4	99,3	98,6	99,8	88,5		Non	86,4	98,2	98	98,3	12	83,2	
Type de ménage	Nucléaires	49,8	5,3	55,6	12,3	41,2	37,6	Type de ménage	Nucléaires	19,9	35,1	11,3	78	7,7	29,1	
	Autres parents	43,5	80,1	30	68,4	43,5	48,6		Autres parents	66,4	60,3	64,7	16,4	81,2	59,1	
	Non-apparentes	6,7	14,7	14,4	19,3	15,3	13,8		Non-apparentes	13,7	4,6	24	5,6	11,1	11,8	
Age du CM	Moins de 37	20	0,3	12,7	7,1	43,4	19,5	Age du CM	Moins de 37	22,7	25,6	13	35,2	0,5	19,5	
	37-46	19,7	1,8	8,1	26,6	53	24,3		37-46	24,1	27,1	29,5	16,1	2,9	21,9	
	47-57	30,8	9,7	39,3	38	0	24,3		47-57	27,9	26,9	39,6	21,2	15,1	27,5	
	58 ou plus	29,4	88,3	39,9	28,3	3,6	31,9		58 ou plus	25,4	20,5	18	27,6	81,5	31	
Sexe du CM	Homme	20	54,2	95,4	88,1	82,3	69,9	Sexe du CM	Homme	0	99,9	99,6	91,6	98,7	85,7	
	Femme	80	45,8	4,6	11,9	17,7	30,1		Femme	100	0,1	0,4	8,4	1,3	14,3	
Niveau d'instruction du CM	Aucun	71,7	64,4	15,1	65,9	33,7	46,5	Niveau d'instruction du CM	Aucun	85,2	85,5	76,4	74,9	94,6	83,1	
	Primaire	12,6	16,9	26,1	15,2	24,8	19,9		Primaire	10,2	8,6	13,7	10,9	3,7	9,6	
	Secondaire ou plus	15,7	18,7	58,8	18,9	41,4	33,6		Secondaire ou plus	4,6	6	9,9	14,2	1,8	7,3	
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	50,7	22	48,5	5	53,8	39,6	Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	16,7	8,2	4,4	72	10,2	17,8	
	1 à 2	40,5	40	45,9	17,6	38,5	37,2		1 à 2	49,1	67	9,8	20,1	33,5	38,5	
Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	42,4	1,5	45,2	3,2	0,7	21,4	Nombre de Jeune/Adultes	0 ou 1	20,4	6,4	4	51	1,7	13,2	
	2 à 3	34,8	12	30,1	17,3	79,1	38,9		2 à 3	43,1	69,9	12,4	43,5	14,6	39,7	
	4 ou plus	22,8	86,5	24,6	79,4	20,3	39,7		4 ou plus	36,5	23,8	83,7	5,4	83,7	47	
Nombre de séniors	0	34,3	12,3	18,3	17,8	96,7	28,6	Nombre de séniors	0	39,8	37,5	22,2	53,9	9,8	45,1	
	1	59,5	41,9	45,7	49	1,9	40,1		1	49,6	48,9	49,1	34,4	34,7	42,5	
Total Effectif	100	172652	86152	195039	140536	193910	788289	Total Effectif	100	90036	228950	175466	101172	110464	706088	
																100
Pourcentage	21,9	10,9	24,7	17,8	24,6	100	Pourcentage	12,8	32,4	24,9	14,3	15,6	100			

Tableau 3.2. Configurations (Profils-types) des ménages (analyse de cluster) - MALI

Variables	Modalités	Clusters Urbains					Total	Variables	Modalités	Clusters Ruraux					Total
		U1. Urbain-type	U2. Élargi à autres parents	U3. Tgrands, élargi à SL	U4. CM femmes	U5. Tpetits, nucl., CM jeunes ou aînés				R1. Rural-type	R2. Très grands	R3. CM instruit	R4. Tpetits, nucléaire, CM jeune	R5. CM âgés	
Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	21,3	3,2	0,4	16,8	81,6	15,7	Taille du ménage	Très petit (1 à 2)	0,3	0	0,9	87,3	46,7	13,5
	Petit (3 à 5)	54,8	28,4	9,5	42,1	13,7	35,1		Petit (3 à 5)	56,2	1,5	58,2	4	34,1	37,5
	Grand (6 à 8)	23,6	42,4	18,8	24,9	4,2	26,5		Grand (6 à 8)	42,5	7,2	31,4	8,7	18,2	27,6
	Très grand (9+)	0,3	26,1	71,3	16,1	0,5	22,7		Très grand (9+)	0,9	91,3	9,6	0,1	1	21,4
Type de ménage	Nucléaire	97,3	4,6	20,3	37,3	81,4	50,2	Type de ménage	Nucléaire	72,1	43,6	59,3	87,6	74,6	65,8
	Élargi à autres parents	0,1	94	26,1	45,4	15,8	35,8		Élargi à autres parents	27	49,7	34,9	11,8	23,9	31,2
	El. AP et/ou sans li	2,6	1,4	53,6	17,3	2,8	14		El. AP et/ou sans li	0,9	6,7	5,8	0,6	1,5	3
Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	53,7	29,3	14,2	37,4	83,8	39,6	Nombre d'enfants (6-14 ans)	0	37,3	3,3	28,2	89,8	56,4	35,8
	1 à 2	37	54,7	26,5	45,1	13	39		1 à 2	50,4	16,9	57,7	3,4	35,5	38,3
	3 à plus	9,4	16	59,3	17,4	3,1	21,4		3 à plus	12,3	79,8	14,1	6,9	8	25,9
Nb jeunes/adultes (15-44 ans)	0	0	0,1	0	2,4	54,1	3,6	Nb jeunes/adultes (15-44 ans)	0	0	0,3	0,9	0	84,2	7,4
	1 à 2	91,9	32,7	10,1	55,2	44,7	53,4		1 à 2	81,8	14,1	72,8	98,6	0,8	60,8
	3 à plus	8,1	67,3	89,9	42,4	1,1	43	3 à plus	18,2	85,6	26,3	1,4	15	31,8	
Sexe du CM	Homme	100	100	100	0	85,6	87	Sexe du CM	Homme	100	96,6	63,3	67,1	68,5	87
	Femme	0	0	0	100	14,4	13		Femme	0	3,4	36,7	32,9	31,5	13
Niveau d'instruction du CM	Aucun	54,4	47,4	39,7	61,7	58,2	50,8	Niveau d'instruction du CM	Aucun	100	89,5	31,1	80,2	94,9	83,9
	Primaire	16,9	22,5	6,6	13,7	11,2	15,6		Primaire	0	5,8	39,5	7,5	2,5	8,8
	Sec. ou supérieur	28,8	30,1	53,7	24,6	30,6	33,6		Sec. ou supérieur	0	4,6	29,3	12,2	2,6	7,3
Age du CM	Moins de 25 ans	1,1	2,6	0,7	9	34,3	4,4	Age du CM	Moins de 25 ans	4	0,6	5,1	30,6	0	5,9
	25-44 ans	76,2	51,5	36,8	42,2	0	53,4		25-44 ans	58,7	37,9	60,7	57,4	0	49,5
	45-59 ans	17,8	24,9	48,7	29,9	35,5	28,2		45-59 ans	22,4	43,3	26	7,1	26	26,1
	60 ans ou plus	4,9	21	13,8	18,9	30,2	14		60 ans ou plus	14,9	18,3	8,1	4,9	74	18,5
Total		100	100	100	100	100	100	Total		100	100	100	100	100	
Effectif		184974	130871	98290	61463	30961	506559	Effectif		771313	377702	295163	188780	152512	1785470
Pourcent		36,5	25,8	19,4	12,1	6,1	100	Pourcent		43,2	21,2	16,5	10,6	8,5	100

1.3. Conclusion : la configuration du ménage, facteur collectif de conversion reflétant les rôles multiples de l'unité familiale.

Cette analyse des attributs des ménages, tels que décrits par les recensements sénégalais et maliens, nous a amené à nous interroger sur leur pertinence pour examiner leurs disparités d'accès aux ressources. Elles nous interpellent aussi sur l'image que les données de recensements fournissent sur la famille. Nous discutons, ci-après, les différentes facettes des résultats, d'abord en termes méthodologiques, puis par rapport à la diversité des ménages et ce que celle-ci exprime sur le rôle de la famille

Bilan méthodologique

L'examen des attributs des ménages fournit des éclairages sur la qualité des données, ainsi que sur les différences entre les milieux de résidence et entre les types d'attributs.

A part un problème majeur de sous-enregistrement des naissances vivantes dans les deux pays et la difficulté, dans les données maliennes (Sénégal ?), d'interprétation de la signification attribuée par les répondants à la notion de handicap, les données apparaissent suffisamment fiables pour être utilisées pour analyser la diversité des ménages. La question sur les personnes handicapées et celle sur la fécondité ne sont donc pas retenues pour comparer les ménages. Des valeurs aberrantes sont certes présentes dans chaque variable : leur fréquence restant minime, elles ont été éliminées des calculs. Les grandes disparités en termes de composition par âge des ménage a aussi nécessité de distinguer des catégories de ménages non concernés par certains indicateurs (en particulier les adultes occupés et enfants travailleurs). Les différences de définition du ménage entre les deux pays, mais aussi de la distribution des attributs ont conduit à construire des indicateurs spécifiques pour chacun d'entre eux et procéder à des analyses séparées.

Les différentes méthodes utilisées ont permis une progression logique des interprétations. Les descriptions bivariées ont fondé le choix des modalités des différentes variables et ont fourni un premier éclairage sur les caractéristiques les plus discriminantes en examinant non seulement les tendances centrales, mais aussi leur dispersion (coefficient de variation) et sur les différences selon le milieu de résidence. L'AFCM a permis d'identifier les proximités entre les variables et leurs liens respectifs avec les facteurs synthétiques. Finalement, la typologie des ménages, proposée sur la base d'une analyse de cluster sur une sélection raisonnée de variables, a fourni une image multidimensionnelle de leur diversité. Grace à l'exhaustivité des données de recensement, les profils principaux des ménages, mais aussi des configurations marginales ou émergentes peuvent être prises en compte.

Bilan sur la diversité des ménages sénégalais et maliens

L'analyse bivariée et l'AFCM mettent bien en lumière les différences majeures entre les caractéristiques des milieux rural et urbain. La distinction entre les ménages urbains et ruraux est complexe et la comparaison entre les deux pays met en lumière des différences importantes à cet égard. Ainsi, au Mali, la taille moyenne des ménages est supérieure à la capitale et dans les autres villes qu'en milieu rural, alors qu'au Sénégal, c'est le contraire. Au Sénégal, les ménages urbains sont plus petits et plus souvent nucléaires, ce qui confirme la thèse de la nucléarisation comme expression de la modernisation urbaine, alors qu'au Mali, en milieu urbain, dominerait le rôle refuge des grands ménages. Mais à Bamako, on a une double spécificité : la capitale est certes caractérisée par les grands ménages qui accueillent des tierces personnes, mais on y trouve aussi une fréquence plus élevée qu'en milieu rural de ménages de taille réduite. Selon les caractéristiques de leurs membres, ceux-ci peuvent refléter l'émergence urbaine de modes de vie plus modernes des jeunes chefs instruits, mais aussi des situations de précarité de personnes isolées aux ressources modestes. D'autre part, au Sénégal, les ménages dirigés par des femmes sont nettement plus répandus qu'au Mali et en milieu urbain, exprimant notamment la croissance des femmes sans époux (célibataires, veuves, divorcées). Au Mali, globalement, le phénomène est moins répandu et, au contraire, un peu moins fréquent dans la capitale, il serait vraisemblablement surtout la conséquence de la migration masculine. Dans les deux pays, le nombre de dépendants (enfants et personnes âgées) est plus élevé en milieu rural et c'est aussi en milieu rural que l'on trouve plus d'enfants travailleurs. En milieu urbain, on trouve plus d'adultes occupés, plus de migrants et des CM plus instruits.

Dans chacun des pays et des milieux de résidence, des analyses de classification (AFCM et analyses de cluster) ont conduit à identifier cinq configurations. Les caractéristiques qui distinguent le plus les ménages sont le fait d'avoir une taille soit très grande, soit très petite, mais aussi le sexe et l'instruction du chef de ménage. Ces caractéristiques expriment donc une variabilité complexe, distinguant des catégories extrêmes, atypiques, formées de ménages très petits ou très grands, dirigés par des chefs très jeunes ou âgés. On identifie donc des configurations plus ou moins traditionnelles ou modernes, ouvrant des opportunités variables. En particulier, parmi les grands ménages, distinction est faite au Sénégal entre ceux qui sont multi-générationnels, caractérisé par la présence de fils mariés reconnaissant l'autorité de leur père, de ceux qui sont élargis à d'autres personnes, apparentées ou sans liens. Au Mali, par définition, ces ménages multi-générationnels n'existent pas puisque les fils mariés sont considérés comme formant un ménage propre même s'ils vivent dans la même concession ; parmi les ménages de grande taille, on distingue en revanche ceux qui comprennent des personnes apparentées ou sans liens de parenté ; cette distinction n'apparaît pertinente qu'en milieu urbain, mettant donc en évidence ce rôle d'accueil spécifique aux ménages citadins.

Dans les deux pays et les deux milieux, on trouve des très petits ménages à la signification variable : en milieu rural sénégalais, généralement nucléaires, ayant un chef jeune et le plus souvent instruit, ils seraient symbole d'une certaine modernité, alors qu'en milieu urbain, il s'agirait plutôt de personnes isolées (jeune scolarisé ou femmes le plus souvent non scolarisée). Au Mali, on ne retrouve pas cette distinction entre modernes et isolés : dans les deux milieux les très petits ménages sont nucléaires et ont un chef jeune (jeune ou âgé en milieu urbain). Dans les deux milieux, les chefs plus instruits ne sont pas spécifiques aux petits ménages nucléaires, mais se retrouvent dans des ménages qui, en milieu rural, sont de tailles et de types variables et, en milieu urbain, grands élargis. Notons encore que ces analyses confirment la diversité des situations des femmes cheffes de ménage : en milieu urbain, au Sénégal, dans des très petits ménages et au Mali dans des ménages de taille moyenne, élargis à d'autres apparentés ; en milieu rural, les ménages dirigés par des femmes sont moins typés : au Sénégal, ils ont des caractéristiques variées et, au Mali, elles sont éparpillées entre trois configurations différentes.

Au-delà de la composition du ménage, telle que décrite par leur configuration, nous examinons aussi l'accès réel des ménages aux ressources à travers leur capacité productive telle que modulé par le nombre d'actifs, de dépendants ou de migrants. Les attributs qui décrivent l'accès réel des ménages aux ressources ne sont pas inclus dans la typologie des ménages, mais ils seront pris en compte comme facteurs explicatifs potentiels de la qualité de vie des ménages. Au Sénégal, comme le montre l'AFCM, c'est le nombre d'adultes et, inversement, celui de dépendants - petits enfants et dans une moindre mesure les personnes âgées - qui distinguent le plus les ménages à cet égard (contribuant le plus à la variance du premier axe factoriel). Au Mali, c'est la mobilité telle que décrite par la présence de migrants internes ; dans une moindre mesure, la présence de dépendants ou, au contraire, la population active – seniors, adultes occupés et enfants travailleurs – contribue aussi à la variabilité entre les ménages. L'analyse bivariée montrait que c'est le nombre de personnes âgées qui est le plus variable, les seniors parmi les femmes à Bamako et les enfants travailleurs en milieu urbain. (Au Sénégal, quels indicateurs les plus variables au bivarié ?)

Cette analyse de la diversité des ménages nous a amené à formuler une série d'hypothèses relatives aux disparités d'opportunités selon la composition du ménage :

- H1. Les ménages nucléaires auraient adopté des valeurs modernes d'accès aux ressources. D'autre part, ils seraient plus égalitaires, à savoir les rôles individuels seraient moins différenciés.
- H2. Les plus grands ménages ont de meilleures opportunités d'accès et d'utilisation des ressources. Grâce à leur main-d'œuvre plus nombreuse, ils ont une plus grande capacité à diversifier leurs stratégies de subsistance.
- H3. En milieu urbain, les grands ménages ne constituent pas forcément un avantage car, dans un contexte d'individualisation, les solidarités faiblissent, les charges sont moins partagées et l'autorité du chef de ménage peut être mise en cause. Ils se distinguent

donc selon les caractéristiques de leurs membres (multigénérationnels ou non, élargis à des personnes sans liens de parenté ou non).

H4. Les opportunités diffèrent également selon les caractéristiques du chef de ménage. Les ménages dirigés par un chef jeune, trop âgé ou féminin ont un moindre accès aux ressources. Les ménages dirigés par un chef ayant fait de plus longues études ont, en revanche, une plus grande capacité à accéder et utiliser les ressources.

Ces hypothèses sont testées dans les analyses des associations entre les configurations des ménages et leur qualité de vie mesurée par le confort du logement, la scolarisation de leurs enfants et l'autonomisation des femmes. Deux types de contrôle sont introduits pour isoler la dimension économique. D'une part, un contrôle pour les attributs qui influencent directement l'accès aux ressources – nombre d'actifs, de dépendants, de migrants – vise à isoler l'effet net de la configuration du ménage sur ses opportunités de stratégies de subsistance. D'autre part, les différences en matière de scolarisation des enfants et d'autonomisation des femmes seront, dans un second temps, contrôlées pour le confort du logement ; il s'agira de tester si la configuration a, à cet égard, un effet net indépendamment du niveau de vie tel qu'exprimé par le confort du logement.

La famille au prisme des données de recensement

Au-delà des descriptions basées sur les caractéristiques uniques généralement retenues et à travers des moyennes et tendances nationales, l'analyse fine de la diversité des ménages permet d'examiner leur configuration, c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques qui éclairent la signification de cette unité familiale dans un contexte donné. Malgré les efforts d'harmonisation des statistiques, et plus spécifiquement des recensements, des problèmes de définitions distinctes subsistent qui empêchent les comparaisons entre pays. Toutefois, même lorsque les indicateurs reposent sur la même information, la comparaison est illusoire puisque la signification des indicateurs varie selon le contexte. En outre, les niveaux moyens ne représentent souvent qu'une abstraction statistique qui cache la diversité des situations qui permet en particulier de prendre en compte les formes émergentes, telles les ménages urbains de personnes isolées.

En choisissant de prendre comme unité d'analyse le ménage, nous postulons que, dans les contextes considérés, le ménage constitue une unité de décision. Certes il ne s'agit pas de l'unique cercle de proches dans lequel fonctionnent les personnes, et leur qualité de vie est modulée aussi par d'autres liens familiaux, professionnels, amicaux et de proximité, mais c'est au sein du ménage que se mettent en place des stratégies de subsistance qui vont influencer les opportunités et le bien-être individuel. Ce qui compte donc ici, c'est d'identifier les caractéristiques qui distinguent les ménages, ce que nous avons dénommé leur configuration, en s'interrogeant sur ce qui fait la différence dans un certain contexte. C'est donc un éclairage sur la signification de la famille comme unité décisionnelle, de production et normativo-culturelle qui est proposé :

- La dimension relationnelle de la famille s'exprime dans nos hypothèses 3 et 4 relatives à la cohérence des grands ménages et aux caractéristiques du CM.
- Les hypothèses 2 et 4 se réfèrent aux stratégies économiques que peuvent développer les grands ménages grâce à la diversité de leurs membres et selon l'âge de leur CM.

- Les valeurs qui fondent le fonctionnement du ménage apparaissent dans les hypothèses 1, 3 et 4, illustrant la thèse de la modernisation des petits ménages nucléaires, le traditionalisme des grands ménages multigénérationnels, mais par les caractéristiques des CM : indice de modernité des CM plus instruits et normes genrées qui définissent le statut de la femme et sa possibilité d'être reconnue comme cheffe de ménage.

Ajouter aux Références

INSTAT (2012) : Ménages et caractéristiques de l'habitat au Mali. Rapport thématique 10, RGPH-2009, Bamako.

LOCOH Thérèse (1988) : Familles africaines, population et qualité de la vie. Ceped

Stratégies familiales et qualité de vie au Mali à travers les données du recensement. A.M.Nouhou, S. Cissé, A.D. Fané, A. Gakou Doumbia et Cl. Sauvain-Dugerdil. African Population Studies, 30 (2), 2016. <http://aps.journals.ac.za/pub/article/view/895>

PILON Marc, Thérèse LOCOH, Emilien VIGNIKIN et Patrice VIMARD (dir, 1997) : Ménages et familles en Afrique : Approches des dynamiques contemporaines. Les Etudes du CEPED, no 15, 424 p., Paris.

Configurations familiales et situation des femmes. Le cas du Mali à travers les données du recensement. Claudine Sauvain-Dugerdil, Abdoul Moumouni Nouhou, Siaka Cissé, Abdoul Karim Diawara et Assa Gakou Doumbia. In N. Cauchi-Duval (ed) : Observer, décrire et analyser les structures familiales, Paris, AIDELF, ISBN 978-2-901107-00-2, 2019. <https://www.erudit.org/fr/livres/actes-des-colloques-de-lassociation-internationale-des-demographes-de-langue-francaise/volume-5-observer-decrire-et-analyser-les-structures-familiales/>

Situating the family within the Capabilities framework: a collective conversion factor. How household configuration influences access to education in Mali, Sauvain-Dugerdil Claudine et Siaka Cissé, Accepté pour actes sélectifs Cambridge Capabilities Conference 2017, Cambridge University Press.